



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que le Conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du lundi 5 février 2018 :

- 1- Le règlement no. 55 décrétant un emprunt pour le remplacement du système de réfrigération et des systèmes de plomberie, ventilation et électricité de l'aréna ainsi que la construction de rangement à la salle communautaire, pour un montant n'excédant pas 2 220 211 \$.

Ce règlement a été approuvé le 15 février 2018 par les personnes habiles à voter, à l'issue d'une procédure d'enregistrement, et le 23 mars 2018 par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau de la soussignée, à l'hôtel de Ville de Daveluyville, situé au 362 rue Principale, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Daveluyville, ce 5 avril 2018.

Pauline Vrain
Greffière